



Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports (Niveau IV)

OBJECTIFS

L'objectif est de transmettre aux stagiaires un ensemble de connaissances théoriques et de savoir-faire afin qu'ils puissent, de façon autonome :

- **concevoir** des animations intégrant les questions de développement durable,
- **conduire**, auprès des différents publics, des actions éducatives adaptées,
- **prendre** en compte leur territoire et ses ressources, le fonctionnement de leur structure et les attentes de leurs partenaires et des publics, en particulier dans le champ du développement durable.

RYTHME ET DURÉE

La formation est répartie sur **18 mois** et se déroule, **en alternance**, entre une structure employeur et notre centre de formation.

Elle comprend **630 heures de formation en centre**, soit 18 semaines hors périodes de vacances scolaires (zone B).



CONTENU de la formation

- Communication
- Connaissance des publics
- Montage de projets professionnels
- Pédagogie
- Environnement professionnel
- Démarches, activités, connaissances techniques en environnement et développement durable

Possibilité de suivre, en simultanément, le BPJEPS « Activités de randonnées » (+105h) et l'UCC SVAL (Direction d'un Séjour de Vacances ou d'un Accueil de Loisirs) (+90h).





CONDITIONS D'ACCÈS

- **Etre âgé(e) d'au moins 18 ans.**
- **Etre en possession de l'un des diplômes suivants :**
BASE, BAFA, BAFA, BAPAAT ou tout diplôme de niveau IV ou supérieur.
Les candidats non titulaires d'un de ces diplômes, doivent présenter un dossier retraçant leurs expériences (professionnelles et/ou bénévoles) dans le champ de l'animation.
- **Réussir les tests de sélection** organisés par notre organisme de formation, basés sur la motivation et le projet professionnel.

MODALITÉS DE VALIDATION

La validation des 10 unités capitalisables (UC) se fait au cours de la formation.

Les stagiaires sont accompagnés dans leur structure par des tuteurs qui participent activement à la formation et à la validation du diplôme.

TARIF ET FINANCEMENTS

Coût pédagogique de la formation : 5 670 €
Possibilité de formation prise en charge et rémunérée sous contrat de travail au CPA Lathus.

Les stagiaires peuvent éventuellement bénéficier :

- d'un plan de formation employeur,
- d'un contrat de professionnalisation dans une structure extérieure au CPA Lathus,
- d'une période de professionnalisation, pour les salariés en CDI ou CDD,
- d'un congé individuel de formation (salariés en CDD ou CDI),
- d'une prise en charge par Pôle Emploi pour certains demandeurs d'emploi,
- de financements de certaines DRJSCS ou conseils régionaux,
- d'autres financements (VIVEA, FAFSEA, Uniformation...).

(Nous consulter pour les possibilités de financement, devis précis et dossier d'inscription).



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS



Claudie GIRAULT
(secrétaire du CPA Lathus FORMATION)
Tél. 05 49 91 87 14
Email : formation@cpa-lathus.asso.fr

CPA Lathus
BP 5 - « La Voulzie » 86390 LATHUS
www.cpa-lathus.asso.fr